

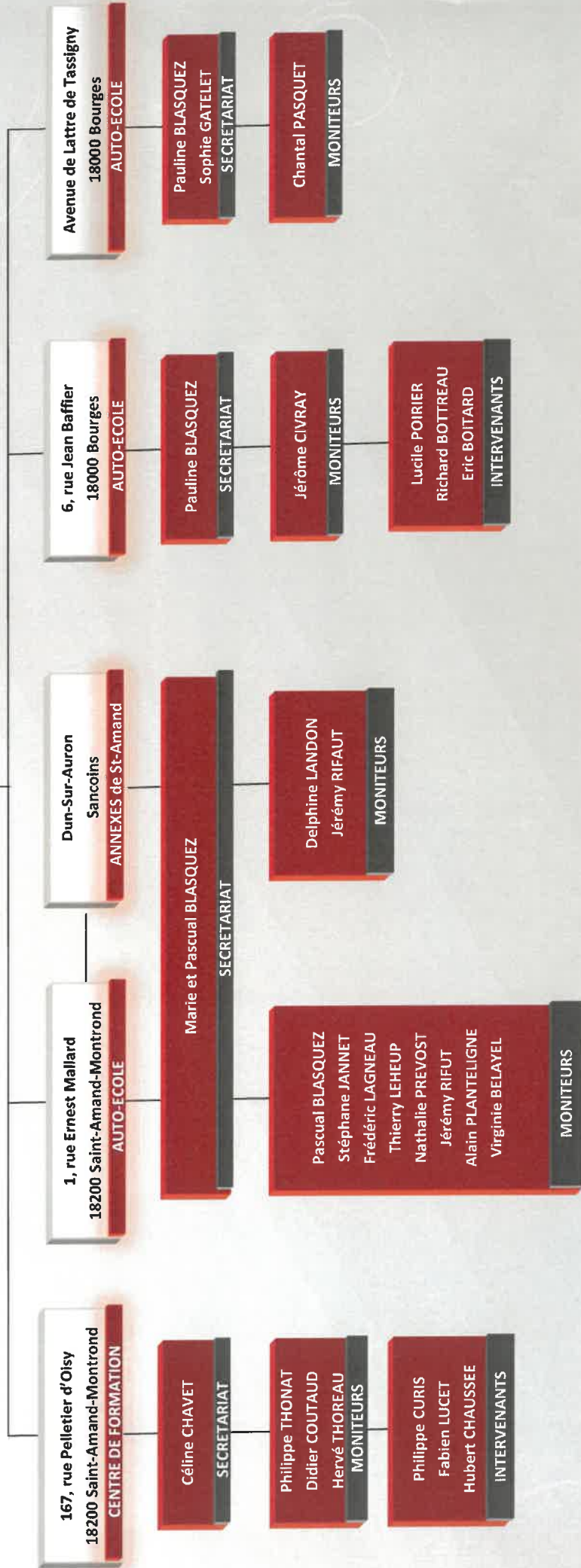


Clairins
18200 Saint-Amand-Montrond
SIEGE SOCIALE

Marie-Christine et Pascal BLASQUEZ
GERANTS

Voiture : Pascal BLASQUEZ
Moto : Frédéric LAGNEAU
Poids-Lourds : Hervé THOREAU
DIRECTEURS PEDAGOGIQUES

Marie et Pauline BLASQUEZ
REFERENTES HANDICAP





STOP AUTO-ECOLE BLASQUEZ
1, rue Ernest Mallard 18200 St-Amand-Md
02-48-96-04-16 ~ pascual.blasquez@wanadoo.fr
Agrément : E0201801530

INFORMATIONS CLIENTS

Je soussigné Pascual BLASQUEZ, gérant de l'établissement, atteste sur l'honneur mettre à votre disposition sur simple demande les documents suivant :

- Les taux de réussite et statistiques de l'année passée
- La procédure d'évaluation utilisée
- Le déroulement des épreuves théorique et pratique
- Le programme de formation des différentes catégories de permis
- Le programme de la formation Post-permis
- Les descriptifs de la conduite accompagnée et/ou supervisée
- La liste des enseignants de l'établissement
- Le règlement intérieur des élèves
- Les tarifs et différents forfaits proposés.

Mise à disposition des supports de formation

Accès code en E-Learning :

Suite à votre inscription vous recevrez un mail des Codes Rousseau, vous aurez 48h pour valider le lien et créer votre mot de passe.

Livret d'apprentissage et kit pédagogique :

Lors de votre premier cours de conduite, le moniteur vous remettra en main propre votre livret d'apprentissage à compléter et à rapporter à chaque leçon.

Lors de votre rendez-vous préalable à la conduite accompagnée, le moniteur vous remettra le guide de l'accompagnateur, des papiers d'assurance ainsi qu'un disque magnétique AAC.

Lors de votre obtention du permis de conduire, vous obtiendrez en repassant à l'accueil votre disque A, ainsi que la marche à suivre pour faire la demande de permis de conduire.

ATTESTATION N° 0077

Version 1

STOP AUTO-ECOLE BLASQUEZ

167, rue Pelletier d'Oissy
18200 ST AMAND MONTROND

SGS ICS, 29 avenue Aristide Briand à Arcueil, atteste que l'organisme mentionné ci-dessus a été évalué et répond aux critères d'éligibilité du référentiel :

Label LA/QAE/02

« Qualité des formations au sein des auto-écoles »

Sous réserve du respect des critères de la labellisation, cette attestation est attribuée à compter du 21/10/2021 jusqu'au 20/10/2024

Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :

Les actions de formation

La Directrice Certification





CERTIFICAT N° 00882
VERSION 1

STOP AUTO-ECOLE BLASQUEZ
167, rue Pelletier d'Oissy
18200 ST AMAND MONTROND

N° de déclaration : 24180080318

SGS ICS, organisme certificateur, atteste que l'organisme susmentionné est certifié :



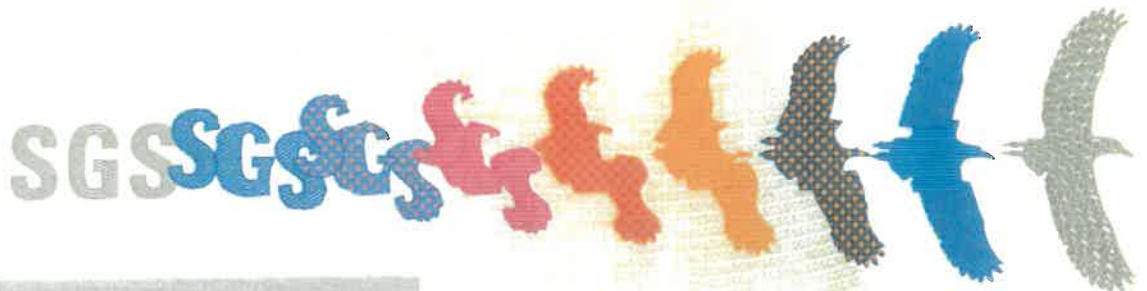
Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :
Les actions de formation

Programme de certification :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur,
- Règlement de certification SGS ICS en vigueur

Certification prévue selon l'article L.6316-1 du Code du Travail
Délivré le : 21/10/2021
Valable jusqu'au : 20/10/2024

Le Directeur Certification



Ce document comporte 1 page(s)

SGS ICS France
29, avenue Aristide Briand
F-94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone +33 (0)1 41 24 86 54
Fax +33 (0)1 41 24 89 96

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait

ANNEXE 5



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

ECOLE DE CONDUITE STOP AUTO ECOLE BLASQUEZ
(1 Rue Ernest Mallard, 18200 SAINT-AMAND-MONTROND)

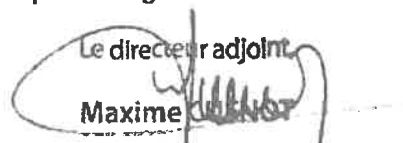
ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

«QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE»

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du **12 FEV. 2018** jusqu'au **12 FEV. 2022**

Pour le préfet du cher,
par délégation

Le directeur adjoint
Maxime 

Site Internet: www.securite-routiere.gouv.fr

Statistiques pour la labellisation - Réussite à l'examen pratique

BUREAU : ST AMAND

PERIODE : Janvier 2022 - Décembre 2022

Permis	Total Présentés	Total Reçus	Examens en 1ère prés.	Reçus en 1ère prés.	% réussite Total	% réussite en 1ère prés.	Moyenne horaire en 1ère prés.
B et C.S.	407	241	264	158	59.21	59.85	23,68
B (A.A.C.)	66	55	55	47	83.33	85.45	22,43
A2	42	38	35	32	90.48	91.43	23,34
BA	0	0	0	0	0	0	0,00
BVA	0	0	0	0	0	0	0,00
A1	6	4	4	2	66.67	50	20,00
BE	0	0	0	0	0	0	0,00
C	0	0	0	0	0	0	0,00
D	0	0	0	0	0	0	0,00
CE	0	0	0	0	0	0	0,00
A	0	0	0	0	0	0	0,00
	521	338	358	239			